



DIRECTION DU
SYSTEME D'INFORMATION

POLYNÉSIE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES FINANCES, DE L'ECONOMIE,
*en charge de l'énergie, de la protection sociale généralisée,
de la coordination de l'action gouvernementale et des télécommunications*
(MEF)

Cahier des Clauses Techniques Particulières

Marché de
Prestation d'assistance technique au Projet « DECISIONNEL »

LOT 4 : Prestation de réalisation de projets décisionnels

Réf N° : CCTP –TE01029–4

Ce document est la propriété de la Direction du Système d'Information de la Polynésie française

Sommaire

1. Objet du marché	3
2. Présentation du contexte du marché.....	3
3. Description des prestations demandées.....	3
4. Conditions de réalisation et moyens mis en œuvre	5
4.1. Ressources.....	5
4.2. Accès	5
4.3. Planning	5
4.4. Livrables.....	5
4.5. Qualité de l'intervention	5

1. Objet du marché

Le présent marché a pour objet une prestation pour la réalisation de projets « DECISIONNEL » de la Direction du Système d'Information de la Polynésie française (DSI).

2. Présentation du contexte du marché

La Direction du Système d'Information (DSI) a lancé un projet, nommé DECISIONNEL, qui consiste à mettre en œuvre une architecture et une plateforme technique qui accueillera l'ensemble des projets décisionnels du pays.

Des prestations de réalisation ont déjà été lancées autour des périmètres fonctionnels de la Direction du Budget et des Finances, des Douanes, et de la Direction des Impôts et des Contributions publiques.

Le prestataire sera chargé de la **réalisation des chantiers à venir**, qui pourront concerter les entités déjà citées ou d'autres services administratifs.

Compte-tenu de la diversité des sources de données et de la complexité des traitements à réaliser, ces tâches seront confiées à un **prestashop ayant une expertise reconnue dans le domaine de la BI et des outils techniques tels que Talend et Power BI**.

Les objectifs pour chaque chantier sont :

- Le recueil et la **formalisation des besoins métier**
- L'élaboration des **maquettes** et des spécifications techniques ;
- Le **développement des jobs** d'alimentation avec Talend Integration ;
- La réalisation des **tableaux de bord** identifiés et priorisés lors de la phase de recueil.

3. Description des prestations demandées

Le prestataire aura en charge les tâches décrites ci-après, regroupées suivant les différentes phases.

Phase de recueil et de formalisation des besoins métier :

- Recueil de la vision et des besoins auprès des différents acteurs du projet ;
- Rapport faisant la synthèse des éléments recueillis, soumis à la validation de l'ensemble des acteurs ;

Phase d'élaboration des maquettes et des spécifications techniques :

- L'élaboration et la finalisation des maquettes ;
- L'identification des données sources ;
- la définition des termes et règles de gestion (dictionnaire de données) ;

- l'analyse des transformations de données à effectuer ;
- la détermination de la fréquence de rafraîchissement des données ;
- l'analyse du besoin d'anonymisation et de pseudonymisation ;
- l'analyse des droits d'accès aux données en fonction des profils et users.

Phase de développement des jobs d'alimentation avec Talend Integration :

- l'alimentation d'une staging area à partir des données des applications sources ;
- la transformation et l'alimentation du Datawarehouse à partir de la staging area ;
- la mise en place éventuelle d'une base ODS, entre la staging area et le Datawarehouse, et la modification ou la création des jobs d'alimentation correspondants, en cas de validation par la DSI ;
- l'installation du module de suivi de l'exécution des jobs (TMR).

Phase de réalisation des tableaux de bord identifiés et priorisés lors de la phase de recueil :

- la conception des datasets ;
- la conception des rapports PowerBI ;
- l'implémentation de la gestion des droits d'accès (profils et users à autoriser) ;
- la publication des rapports dans les espaces de travail des utilisateurs ;
- l'accompagnement des utilisateurs pour la prise en main de l'outil PowerBI.

Il devra dans ce cadre :

- Disposer de versions de Talend et Power BI permettant la conception des jobs et des rapports attendus, ainsi que leur déploiement sur la plateforme mise à disposition par la DSI.
- Prendre en charge les compte-rendus des réunions fonctionnelles ou techniques, et des points réguliers avec la DSI.
- Déployer l'effort nécessaire pour obtenir le meilleur résultat possible, en exploitant ses connaissances et son expérience, compte-tenu de l'état le plus récent des règles de l'art, de la science et de la technique.
- Optimiser au mieux le modèle de données et les traitements, afin de ne pas surcharger les ressources serveur. En cas de problème, décider de la suite à donner, conjointement avec l'équipe de la DSI en charge du projet.
- Tenir à jour une documentation complète de toutes les réalisations effectuées.
- Conseiller la DSI au mieux de ses intérêts pendant tout le processus de la prestation.
- Ne modifier ou amender les travaux qu'en accord avec la DSI.

- Ne pas diffuser des informations auxquelles il pourrait avoir accès, sans l'autorisation explicite et préalable de la DSI.
- Assurer un transfert de compétence à l'équipe dédiée de la DSI, et contribuer à formaliser les spécifications pour les futures prestations.

4. Conditions de réalisation et moyens mis en œuvre

4.1. Ressources

Le titulaire désigne nominativement son représentant chargé de la conduite des prestations du marché.

Le titulaire du marché s'engage à fournir au Client un représentant détenant les connaissances et compétences nécessaires à l'accomplissement des tâches décrites dans l'article 3. La personne retenue devra en particulier posséder une solide expérience des outils ou concepts proposés.

Le titulaire du marché s'engage à fournir au Client un représentant ayant les capacités suivantes :

- Rigueur rédactionnelle ;
- Autonomie et esprit d'initiative nécessaires ;
- Respect des plannings de livraison ;
- Intégration facile dans une équipe en mode agile ;
- Force de proposition en matière de projets décisionnels.

Le Client se réserve le droit de refuser le représentant proposé par le Titulaire. Dans ce cas, il devra en informer le Titulaire par lettre motivée.

4.2. Accès

La prestation peut se faire soit à distance, soit sur site, suivant les besoins exprimés par la Direction du Système D'information de la Polynésie française, qui fournira, le cas échéant, un accès à ses locaux.

4.3. Planning

Les tâches à réaliser seront définies au fur et à mesure de l'état d'avancement du projet.

Ce planning sera modifiable en fonction de l'exécution des tâches.

4.4. Livrables

Chaque livrable est remis par voie électronique et sur support papier (si applicable).

4.5. Qualité de l'intervention

Le titulaire devra s'assurer que sa prestation présente une qualité suffisante en regard des exigences du Client, que ce soit en termes de fonctionnalités, de performances, mais aussi de qualités techniques.

Un compte rendu d'activité sera réalisé au fur et à mesure des tâches réalisées en renseignant l'outil de suivi de projet. Y seront notamment consignés, le temps passé ainsi que les commentaires et remarques utiles pour son suivi (difficultés rencontrées, éléments à réanalyser, tâches complémentaires à prévoir, ...).

Une documentation complète et à jour, des implémentations réalisés dans le cadre de chaque projet (jobs Talend et description des transformations effectuées à chaque étape de traitement, description de toute procédure stockée ou requête utilisée dans les bases de données, etc.).

Un procès-verbal de recette signé par le titulaire et validé par la direction du système d'information sera établi pour attester de la conformité des travaux réalisés et le nombre de jours travaillés.